



U.S.T.G. - C.S.I

Union Syndicale des Travailleurs de Guinée

UNITE - INDEPENDANCE - SOLIDARITE

Tél: (224) 622.50.50.04 / 622.04.29.19 / 622.35.02.20 /

664.08.95.96 / 656.10.30.65 /

Fax.30.41.25.65 / E-mail: ustg1993@yahoo.fr République de Guinée



DECLARATION DE L'USTG

ENCORE, UNE VOLONTE DE DERAPAGE INJUSTIFIE DE LA COUR D'APPEL DE CONAKRY PAR TRAFIC D'INFLUENCE

On s'interroge, RECONCILIATION ou PROCEDURE JUDICIAIRE INJUSTIFIEE ?

Comme nous le disions le 10 juin 2020 et le 23 Juillet 2020, la Cour d'Appel de Conakry use de tous les moyens illégaux et infondés pour aider des amis, parents et autres à d'obtenir une condamnation coûte que coûte de l'USTG.

Pendant que nous avons pris des engagements, le 07 Novembre 2020 au Palais du Peuple devant la dépouille mortelle du Camarade Général Louis M'Bemba SOUMAH et du peuple de Guinée, pour déclencher un processus de réconciliation visant à unifier l'USTG.

Une commission de réconciliation composée des vétérans syndicaux et autres bonnes volontés a été mise en place à cet effet. Il convient de noter que cette commission, dans la mise en œuvre de sa feuille de route, a rencontré ce jour vendredi 27 Novembre 2020 le Bureau Exécutif National de l'USTG à son siège à Boulbinet.

Aussitôt la rencontre terminée, nous recevons une convocation de la Cour d'Appel de Conakry (que nous avons dénoncée et récusée à plusieurs reprises) pour une audience le mardi 08 Décembre 2020 à 08h. C'est incompréhensible !!! Voire inadmissible !!!

L'objectif de cette convocation, en violation de toutes les dispositions règlementaires, est de rendre un jugement fallacieux et inadapté afin de satisfaire des intérêts égoïstes et partisans. Nous tenons à rappeler avec insistance que la Cour d'Appel n'a pas vocation à juger les affaires sociales voire syndicales.

L'USTG s'interroge fortement sur le contenu de cette audience sur le changement de la requête du soit disant secrétaire général de l'USTG Mamou de « Louis Mbemba SOUMAH » on passe à « Abdoulaye SOW ». Quelle fantaisie ? Et pour quel Objectif ?

Une fois encore, l'USTG se fondant sur l'indépendance de la justice et le respect des lois de la République, n'acceptera jamais une immixtion des juges partisans et cadres véreux dans les affaires syndicales ainsi qu'un jugement honteux, fallacieux et dénué de tout fondement.

Au vu de ce qui précède, l'USTG s'interroge sur la réelle volonté de l'autre camp d'enterrer la hache de guerre et la capacité de la commission à aller à une réconciliation franche et sincère.

L'USTG, en ce qui la concerne, prend à témoin l'opinion et s'engage avec détermination à prendre toutes les dispositions légales nécessaires pour faire triompher le droit.

Copie: Premier Ministre chef du gouvernement, Ministre de la justice garde des sceaux, Ministre de la Fonction Publique, Ministre du travail, Inspection Générale du travail, CSI Afrique, CSI International, UNI Afrique, UNI NYON en SUISSE.

LE BUREAU EXECUTIF NATIONAL DE L'USTG

Conakry le 04 Décembre 2020